

La qualité on l'affiche !

Certification ⁽¹⁾

La certification est une procédure d'évaluation obligatoire pour tous les établissements de santé dont l'objectif est d'évaluer la qualité et la sécurité de l'organisation, du fonctionnement, des soins et l'information du patient.

Certification	Date	Résultat
Certification V2	09/2010	Certifié

Sur 119 indicateurs :

- 113 cotations niveau A
- 6 cotations niveau B
- 0 cotations niveau C ou D

Lutte contre les infections nosocomiales pour 2010 ⁽²⁾

Évaluation des actions de chaque établissement de santé pour lutter contre les infections associées aux soins. Les résultats obtenus sont classés de A à E (A étant la meilleure classe).

Score global * A
(92/100)



→
A en 2009

ICALIN

Indicateur d'organisation de la lutte contre l'infection nosocomiale dans l'établissement

→
A en 2009

ICSHA

Indicateur de consommation de solutions hydro-alcooliques pour l'hygiène des mains

→
A en 2009

NB : Pour information : 66% des établissements sont en classe A
17% sont en classe B
12% en classe C et 5% en classe D

Qualité et sécurité des soins sont nos priorités.

**Vous, patient et entourage,
pouvez contribuer à aider les
professionnels de santé en étant
acteur de votre propre sécurité.**

N'hésitez pas !

IPAQSS ⁽³⁾

Indicateurs Pour l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins.

La Haute Autorité de Santé (HAS) a décidé de rendre obligatoire le recueil d'indicateurs de qualité chaque année, **à partir de 2012**.

Les structures d'hospitalisation à domicile (HAD) devront transmettre à la HAS un ensemble de données qui lui permettent de calculer les indicateurs et de suivre leur évolution dans le temps.

Les 5 indicateurs généralisés sur le champ HAD

- la tenue du dossier du patient,
- le délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation,
- le dépistage des troubles nutritionnels,
- la traçabilité de l'évaluation de la douleur avec une échelle,
- la traçabilité de l'évaluation du risque d'escarre.

Nos priorités qualité :

- L'écoute pour pouvoir répondre aux besoins des patients et de leur entourage,
- Le respect des droits des patients,
- Un système de pilotage de la qualité et prévention des risques efficace,
- Le développement d'une dynamique d'évaluation pour améliorer durablement le service rendu aux patients.

Tous les résultats sont visibles sur le site de l'HAD : <http://www.hadma.fr>

(1) visible sur : http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2011-05/6531_rac_synthetique_vd.pdf

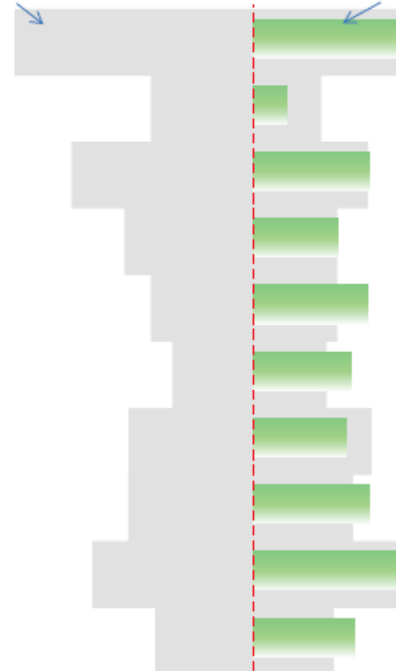
(2) visible sur : <http://icalin.sante.gouv.fr>

(3) seront visibles en 2012 après le recueil mené du 02/01/2012 au 31/03/2012

THEMES D'EVALUATION	Note sur 10 obtenue par l'établissement	Moyenne nationale
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	9,24	7,79
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	8,87	8,55
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	9,24	8,08
HYGIENE / STERILISATION	9,24	8,39
RESPECT DES DROITS DU PATIENT	9,24	8,09
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS	9,18	8,19
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE	8,88	7,96
PREVENTION DES RISQUES	9,12	7,97
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES	9,24	7,69
MANAGEMENT	9,10	8,08

PROFIL DE L'ETABLISSEMENT
(écart par rapport à la moyenne nationale)

80% des établissements se situent dans cet intervalle



	Axes d'amélioration		
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	●		
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	●		
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	●		
HYGIENE / STERILISATION	●		
RESPECT DES DROITS DU PATIENT	●		
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS	●		
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE	●		
PREVENTION DES RISQUES	●		
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES	●		
MANAGEMENT	●		

Légende :

Un point correspond à un axe d'amélioration.
La couleur indique le niveau d'importance

- L'établissement fonctionne très bien sur ce critère
- L'établissement est invité à s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit impérativement s'améliorer sur ce critère